

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?g=idweb:25-118897

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-118897

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-111605 Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/10/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 50885888300012

Ville: Nice

Code postal: 06205

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché: TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DEMOLITION DE 2 BATIMENTS DE LA FILE SUD

DU M.I.N

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché: La consultation a pour objet la passation d'un marché composite pour les "TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DEMOLITION DE 2 BATIMENTS DE LA FILE SUD DU M.I.N". Les prestations consistent en la démolition des 2 bâtiments de la file sud du M.I.N désignés B1 et B2, incluant: curage, désamiantage, traitement du plomb, thermite, traitement des déchets. Les travaux doivent être effectués dans un délai minimum afin de permettre l'installation de la SNCF en vue des futurs travaux de la Gare Nice Saint Augustin. La gestion des interfaces chantiers, la découverte potentielle d'amiante en cours des travaux et le respect du planning sont les 3 axes clés de la présente opération. Il s'agit de travaux de: - Nettoyage et évacuation des encombrants des bâtiments et sur la parcelle, - Désamiantage de l'intégralité des matériaux amiantés référencés dans les diagnostics avant démolition, - Curage et déconstruction du second oeuvre, - Démolition des superstructures et purge des infrastructures des bâtiments, - Purge et nettoyage de l'intégralité des matériaux non inertes sur la parcelle, - Evacuation de tous les matériaux liés à la démolition, - Remblaiement et remise en état des sols. Aucune réclamation au cours des travaux ne pourra être prise en considération pour les difficultés des accès et des sujétions dues aux contraintes du site et à la nature des terrains existants.

Une visite du site est OBLIGATOIRE avant la remise d'une offre (article2.22 du règlement de la consultation). Les composantes et caractéristiques du marché sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Il s'agit d'un marché composite traité à prix mixtes, avec une partie réalisée en "marché ordinaire" à prix forfaitaire s'agissant des prestations listées à la DPGF, et une partie réalisée en accord-cadre à bons de commande à prix unitaires sans montant minimum et avec un maximum de 450 000 euros HT s'agissant des prestations listées au BPU.

Section 4 - Informations rectificatives

• Dans la rubrique "section 3 : procédure" "Date et heure limites de réception des plis": Au lieu de : "05 Novembre 2025 à 14:00", lire : "07 Novembre 2025 à 14:00". Dans la rubrique "section 6 : informations complémentaire" "Détails sur la visite": Au lieu de : "Voir article 2.22 du RC. Une visite de site OBLIGATOIRE devra être effectuée par les candidats. Demandes de prise de rendez-vous à l'adresse : marches@epa-plaineduvar.com, copie : travaux@epa-plaineduvar.com. Dates et horaires possibles : Mardi 14 et mardi 21 octobre 2025 entre 9h et 12h30", lire : "Voir article 2.22 du RC. Une visite de site OBLIGATOIRE devra être effectuée par les candidats. Demandes de prise de rendez-vous à l'adresse : marches@epa-plaineduvar.com, copie : travaux@epa-plaineduvar.com. Demandes possibles aux dates et horaires : Mardi 14 et mardi 21 octobre 2025 entre 9h et 12h30 et mercredi 29 octobre 2025 à partir de 14h00".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2025